

SIGNAL SERVICES INC
 700, Montée Monette, Saint-Mathieu Québec J0L 2H0
 Tél: (1)450-444-0006 Fax: (1)450-444-0045
 Courriel : info@signal.ca www.signal.ca
 N° TPS: R137715082 N° TVQ: 1010812239TQ0001MZ

ACCEPTATION DES COMMANDES

Les commandes qui nous sont adressées directement par nos clients ou qui nous sont transmises par nos agents ou représentants ne lient Signal Services Inc que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit.

Toute contestation de facture devra se faire dans un délai de 30 jours suivant la réception de celle-ci sans quoi vous devrez payer le solde apparaissant sur la facture originale.

COMMANDE MINIMUM

Pour toute commande de moins de \$75 avant taxes, il y aura frais d'administration de 15\$.

DÉLAI DE LIVRAISON

Le délai de livraison pour un produit en inventaire est de trois jours ouvrables.

Pour un délai plus court, des frais additionnels seront facturés.

Pour les produits qui ne sont pas en inventaire, le délai sera tel que donné par les représentants (es) au moment de la commande.

LIVRAISON ET CUEILLETTE

Toutes les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du client, auquel il appartient de faire toutes réserves et réclamations, dans les délais légaux, auprès du transporteur. Il est de la responsabilité du client d'inspecter la conformité des items par rapport à la commande émise, du bon de livraison et de la qualité du produit reçu AVANT d'en faire utilisation.

Sauf stipulation contraire la livraison des marchandises a lieu en notre usine. Dans ce cas, les opérations d'assurance, douane, octroi, manutention amenée à pied d'œuvre sont à la charge et sous la responsabilité de l'acheteur (Ex-Works).

Un minimum de 20 \$ de frais de transport sera facturé pour une livraison via notre transporteur.

Les commandes « Cueillettes » doivent être ramassées dans les 7 jours suivant l'avis de cueillette. La 8ième journée, la commande sera expédiée à votre charge ou annulée.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Pour un nouveau client, le paiement des premières factures se fera comme suit jusqu'à l'ouverture de compte officiel (autre que comptant) par le département de la comptabilité :

- De 0 à 5000 \$: paiement comptant

- + de 5000 \$: paiement d'acompte de 25 % ; le solde devra être réglé Net/30 jours, sujet à l'approbation du département de crédit.

Les modes de paiement disponibles sont : argent comptant, chèque, paiement par carte de crédit (Visa ou Mastercard)

GARANTIE

Signal Services Inc offre une garantie générale de 1 an sur ses produits, pour des conditions d'utilisation et d'entretien normales. La garantie débute à la livraison à moins d'entente contraire sur la date officielle de mise en service des équipements.

La garantie couvre la réparation ou le remplacement des pièces défectueuses et de la main-d'œuvre correspondante. Les pièces défectueuses doivent être retournées, avec un numéro de RMA (Voir « Retours et envois de marchandises).

Les frais de transport et manutention sont à la charge du demandeur.

Tout dommage causé par une mauvaise installation ou une mauvaise utilisation des produits, de même que tout dommage causé par une défectuosité de ceux-ci, n'est pas de la responsabilité de Signal Services.

Pour les produits de distribution, la garantie est celle de chaque fabricant.

RETOURS OU ENVOIS DE MARCHANDISES

Pour tous retours ou envois de marchandises à notre usine, contactez Signal Services Inc (département des ventes) pour obtenir un numéro d'autorisation de retour (RMA). Jumelez à votre produit le document de RMA qui vous a été fourni par Signal Services Inc..

Les retours ou envois de marchandises sans numéro d'autorisation seront refusés.

Des frais de 20 % de remise en inventaire seront appliqués.

Les items « customs » ne pourront être retournés, ils sont des ventes finales.

Signal Services Inc ne peut être tenue responsable de tout dommage lié à un emballage inadéquat et/ou occasionné lors du retour de cette marchandise par transport.

On entend par emballage inadéquat :

- tout emballage qui ne protège pas l'item (par exemple pour un retour de panneau : omettre d'insérer une pellicule protectrice entre chaque panneau, ne pas les fixer solidement lors du déplacement, ...)

- tout emballage qui abîme l'item (par exemple pour un retour de panneau : ruban adhésif posé directement sur la pellicule, cercler ou « strapper » sans les protections d'usage, ...)

Si à la réception du RMA, les items sont endommagés et qu'ils sont de ce fait invendable à l'état neuf, des frais pourraient être exigés jusqu'à la hauteur du prix facturé.

En cas de garantie, il est de la responsabilité du client de fournir la copie originale d'achat du produit afin de pouvoir bénéficier de sa garantie. Signal Services Inc n'est pas responsable de l'archivage des factures clients.

Adresse d'expédition : Signal Services, 700 Montée Monette, Saint Mathieu, Québec (Canada), J0L 2H0

<p>Estimés pour les produits hors garantie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucun estimé sur les PMV (Panneau à Messages Variables) • Une charge MINIMUM d'une heure de main d'œuvre sera chargée pour tous estimés sauf les boîtes de contrôle. • Les boîtes de contrôles auront un coût d'une demi-heure de main d'œuvre pour un estimé. Ce montant inclus les réparations de base effectuées lors de l'estimé. • Aucun estimé ne peut être entrepris sans un RMA dûment complété. • Les frais minimum soumissionnés seront sur le RMA. • Un bon de commande ou un courriel du client autorisant ces frais est obligatoire. • L'estimé de réparation ne garantit pas que les heures soumises seront celles facturées. 	<p>Réparation sur des items électronique</p> <p>Nous offrons 2 niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnalité Exemple : Il fonctionne mais les visières craquées ou brisées ne seront pas changées. - Remise à neuf Exemple : Tout ce qui n'est pas en parfaite condition sera changé incluant des pièces comme les visières ou un boîtier craqué, etc. <ul style="list-style-type: none"> • Aucune réparation ne peut être entreprise sans un RMA dûment complété. • Le niveau de réparation requis sera obligatoirement indiqué sur le RMA de réparation. • Un bon de commande ou un courriel du client autorisant la réparation et le niveau requis est obligatoire.
---	--